

Le concours d'entrée pour les futurs vétérinaires est en marche

ENSEIGNEMENT ♦

Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mercredi en dernière lecture l'arrêté fixant les modalités du concours de sélection qui sera organisé, pour la première fois en juin prochain, en fin de 1er bachelier des études en médecine vétérinaire. Cette épreuve vise à contrecarrer la surpopulation estudiantine grandissante constatée ces dernières années dans le 2e

(niveau des masters) de la filière d'études vétérinaires, assurée par la seule Université de Liège (ULg). « *Il est construit afin d'établir un filtre qui se veut socialement et académiquement juste. Tous les étudiants doivent avoir les mêmes chances d'accès à notre enseignement supérieur. Il est important de les placer dans les mêmes conditions d'études et d'apprentissage* », estime Jean-Claude Marcourt, ministre de l'Enseignement supérieur.